



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 29 mai 2020

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : Déconfinement progressif à l'École et 2S2C

Monsieur le Premier Ministre,

Dans un contexte extrêmement compliqué lié au confinement, les enseignants d'EPS se sont impliqués, ont fait preuve d'inventivité pour proposer à leurs élèves des activités dans le cadre de la continuité du service public d'éducation. La phase de déconfinement progressif, avec la réouverture des établissements scolaires, reste pour notre discipline une période complexe et nous avons d'ailleurs fait la demande expresse au ministère de l'Éducation Nationale d'un texte spécifique de cadrage pour venir en aide aux enseignants. Cette demande est, pour l'heure, restée sans réponse.

Les équipes enseignantes ont donc à composer avec le protocole sanitaire national, les préconisations du ministère des Sports pour les activités physiques et les interprétations diverses et variées auxquelles ils ont à faire face localement. Pour autant, attachés à leur mission et à leur rôle au sein de l'Éducation Nationale, ils construisent des modalités et des dispositifs pour permettre aux élèves de retrouver le chemin et le plaisir de la pratique.

C'est dans ce contexte que la profession a découvert, suite à une annonce conjointe de la Ministre des Sports et du Ministre de l'Éducation Nationale, la création du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) qui permet l'intervention, sur temps scolaire, d'acteurs autres que les enseignants.

Par son intitulé (l'éducation physique, l'éducation à la santé, l'appropriation culturelle, la citoyenneté étant des missions éducatives relevant du service public d'éducation) et ses modalités (transfert vers des collectivités territoriales mais aussi des fédérations et associations sportives extra-scolaires), ce dispositif a suscité, et suscite toujours, de vives réactions. Ces dernières, que certains ont qualifié de corporatistes, relèvent de bien d'autres dimensions et dénoncent, en fait, l'incohérence et l'illisibilité des politiques publiques en matière de sport. Générer de la confusion entre le temps scolaire et le temps périscolaire, semer le trouble en portant à un niveau similaire de champ d'intervention les enseignants et les éducateurs sportifs, brouiller les objectifs et finalités des uns et des autres, ne peuvent qu'amener des réactions négatives extrêmement fortes.

Le développement du sport en France nécessite des politiques bien plus volontaristes, respectueuses de chacun des acteurs, de leur champ de compétences et de responsabilité. Chacun a un rôle essentiel à jouer et les mettre en opposition, en substitution, va à l'encontre des synergies indispensables à construire.

D'ores et déjà, ce dispositif crée de nombreux problèmes sur le territoire. Outre le fait que cela contrevient aux objectifs de l'Education Nationale de lutte contre les inégalités puisque le tissu associatif est très divers entre la ruralité, les villes moyennes, les grandes agglomérations, que le volontariat des élèves est requis quand justement l'activité physique devrait être pour tous, particulièrement pour les élèves qui en sont les plus éloignés (les filles, les élèves en situation de handicap, ceux des milieux défavorisés...), que les installations sportives font cruellement défaut à certains endroits..., on observe déjà des municipalités qui réservent prioritairement leurs installations au 2S2C, au détriment des enseignements obligatoires et notamment de l'EPS.

Par ailleurs, ce sentiment d'une volonté d'externalisation vers les collectivités territoriales de disciplines jugées non fondamentales, puisque ces dernières ont été définies par le Ministre de l'Education Nationale comme étant le « lire, écrire, compter, respecter autrui », est renforcé par les dernières expressions publiques.

Ainsi, le Ministre de l'Education Nationale déclarait devant le Sénat le 19 mai : « Nous avons à penser une place supplémentaire du sport et de la culture à l'école », « Une contrainte forte peut nous amener à une évolution positive car on avait déjà l'objectif de développer la place du sport et de la culture. Ce qui préfigure cela c'est le 2S2C » et la Ministre des Sports, le 27 mai 2020 à l'Assemblée Nationale, déclarait : « Cette crise est l'occasion de nous repenser, inventer le possible, c'est rapprocher l'école et le sport, nous l'entamons ».

Il n'est nullement question de mettre dos à dos le monde fédéral et celui de l'enseignement. Les enseignants sont d'ailleurs bien souvent engagés dans ces deux mondes. Il est par contre à prendre en considération que les objectifs, les finalités, les compétences sont différentes et que les acteurs ne peuvent se substituer les uns aux autres. Le travail à la construction de passerelles est mené depuis longtemps déjà au sein des associations sportives scolaires et de l'UNSS. Il est donc incompréhensible de prétendre vouloir développer la pratique physique des jeunes, problématique essentielle, par des dispositifs qui entremêlent obligation scolaire, volontariat, objectifs, au prétexte que le fond commun serait les activités physiques et sportives.

Le sport, les clubs, les associations ont souffert du confinement et se retrouvent en difficulté. La relance de leurs activités est essentielle, mais elle ne peut passer par ce genre de dispositif. Ce sont des financements, d'équipements sportifs, d'aide au développement dont elles ont besoin.

Monsieur le Premier Ministre, vous comprendrez que dans ces conditions et compte tenu de la construction même de ce dispositif qui ne se place pas en dehors des temps scolaires pour offrir un « plus » aux élèves, nous ne pouvons y être favorables et que nous nous mobilisons pour empêcher son développement.

Nous sommes toutefois disponibles pour travailler, construire, développer l'EPS, le sport scolaire et le sport de demain dans la perspective donnée par le Président de la République d'augmenter la pratique en France et de mettre le sport au cœur de notre société.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous prions de croire en notre attachement sincère au service public d'éducation et au service public du sport.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général